

LE MOT DU MAIRE

Mes chers concitoyens,

Notre souci majeur pour une bonne gestion financière est l'équilibre de notre budget.

Après maintes démarches et sollicitations, le conseil départemental nous a attribué une subvention exceptionnelle de 15 000 € par an jusqu'en 2026, véritable « bol d'air pour le budget eau ».

Nous pourrions ainsi envisager plus sereinement des travaux d'amélioration du réseau d'eau en vue d'une meilleure rentabilité.

La rénovation de l'Oratoire, véritable icône de notre commune, est également achevée. Vous trouverez tous les détails dans les pages suivantes.

Nos projets pour cette année s'orientent sur 3 grands axes :

- *Isolation thermique et phonique de la salle du foyer rural. Une étude est en cours avec les demandes d'aides possibles.*
- *La mise en place des panneaux d'indication des lieux dits.*
- *L'incorporation des parcelles de biens sans maître de La Beurchette et de La Coupe Rérolle au patrimoine communal.*

Une nouvelle fois, nous remercions les contributions des généreux donateurs à la souscription au bénéfice de la réfection de l'Oratoire.

Nos remerciements également aux bénévoles pour les journées communales, qui restent, au-delà du travail effectué, un moment de convivialité entre habitants.

Enfin, je vous adresse l'expression de mes meilleurs sentiments toujours dévoués pour notre territoire.

Bien cordialement,

Guy FEDERSPIELD

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

L'ensemble des élus vous remercient pour la confiance que vous leur accordez.

Guy FEDERSPIELD, Maire.

Françoise BRISSIER.

Etienne DESCOURS.

Jacques FARNIER.

Guillaume de SAINT PHALLE.

Pierre-Yves VAVASSEUR.

Sandrine FAURE : Secrétaire de Mairie.

Informations Pratiques

- Ouverture du secrétariat de Mairie :
 - * Mardi matin - 8h30 à 12h
 - * Jeudi après-midi - 14 à 18h, sur RDV
- mairie.uchon@wanadoo.fr
- Mairie : 03.85.54.30.78
- Guy FEDERSPIELD, Maire : 06.46.36.10.68



Comment désirez vous recevoir ce bulletin :

Pour un moindre impact écologique, il est diffusé majoritairement de manière numérique. Des exemplaires papiers supplémentaires sont disponibles en Mairie.

Merci de donner votre réponse à la Mairie si vous désirez un support différent de celui que vous avez reçu .

Ce bulletin est également consultable sur le site de la Mairie :

<https://uchon.fr/>

DOSSIER EAU

Le budget eau, notre « bête noire », voit enfin une éclaircie à l'horizon 2026.

Après avoir réitéré notre demande au département pour un soutien financier exceptionnel, le conseil départemental nous octroie une subvention de 15000€ par an jusqu'en 2026, date à laquelle la compétence eau sera reprise par la CCGAM (Communauté de Communes Grand Autunois Morvan).

Cette aide précieuse nous permettra d'entretenir et d'améliorer notre réseau.

Pour 2023 est prévu le changement de 60 compteurs individuels pour une meilleure comptabilisation de la consommation.

Coût de l'opération : 5650€ HT. Une aide du SYDRO, au taux exceptionnel de 48,5% du coût total, soit 2740€, vient d'être confirmée.

Pour les années à venir, la pose de compteurs sectoriels est prévue, ce qui permettra de mieux localiser les fuites par secteur.

De plus, suite à un incident sur le réseau de la CUCM, des dépannages ont été nécessaires sur les pompes des Brosses. Après sollicitation de notre part, la CUCM (Communauté Urbaine Le Creusot-Montceau, notre fournisseur d'eau) nous a accordé à titre exceptionnel le règlement des factures engendrées, pour un montant de 570€.



CLASSEMENT

Le classement est en cours.

Il se fera sur le thème « Les Chaos Légendaires d'Uchon ».

Une enquête publique aura lieu au printemps. Le projet et sa carte sont consultables sur le site internet de la commune.

SITE INTERNET

La mairie vient de se doter d'un site internet dont le lien est

<https://uchon.fr/>

En plus de vous permettre de consulter diverses informations sur la commune mises à jour régulièrement, vous pouvez y lire les procès verbaux des conseils municipaux ainsi que les arrêtés municipaux.

Les associations qui le désirent peuvent y avoir une page publiant leurs activités (textes à soumettre en Mairie).

LOI COMMUNALE D'EXPLOITATION FORESTIERE



Nous sommes très vigilants à toute exploitation forestière sur la commune et sur l'usage des chemins ruraux liés à cette exploitation.

A chaque déclaration d'exploitation, un état des lieux est fait avant, et une remise en état des chemins est exigée à la fin des travaux.



TRAVAUX DE REFECTION DE L'ORATOIRE

Le projet ambitieux pour la rénovation de l'Oratoire arrive à son terme.

L'entreprise DUFRAIGNE, spécialiste en matière de restauration du patrimoine a réalisé cette opération.

La générosité de nos bienfaiteurs à la souscription de la Fondation du Patrimoine a permis de collecter 17 568,80€.

Le montant maximum étant de 16 000€, il reste en solde 1 568,20€. S'ajoutent à cela des dons qui ont été versés directement à la Mairie pour un montant de 3 023,50€.

Le solde de 1568,20€ sera affecté à un autre projet à définir, lié au patrimoine.

Mécenat	
Fondation Mérimée	2 000,00 €
Dons particuliers et associations à la Mairie	3 023,50 €
Fondation art Français	4 000,00 €
Fondation du patrimoine	16 000,00 €
Fondation du patrimoine	1 600,00 €
Total	26 623,50 €

Nous remercions tous et chacun pour la participation, ainsi que la Fondation Mérimée, la Fondation du Patrimoine, la Fondation de la Sauvegarde de l'Art Français, la DRAC, la Région BFC, le Département de S&L, et en particulier le Président André ACCARY pour son soutien indéfectible à notre chantier.

NOUVEAU TOTEM DU PARC DU MORVAN

Installation du totem portant le nouveau sigle montrant l'appartenance de notre village au Parc Naturel Régional du Morvan, sur l'air de pique-nique près de la Mairie.



	HT	Taux	Montant HT
Maitrise d'ouvrage	2 977,31 €	DRAC 33%	18 846,39 €
Travaux	54 132,96 €	Région 20%	11 422,00 €
		Département 19,5%	11 132,00 €
		Mecenat	26 623,50 €
		Commune	508,44 €
TOTAL	57 110,27 €	TOTAL	68 532,33 €
TVA	11 422,05 €		
TOTAL TTC	68 532,33 €	TOTAL TTC	68 532,33 €



TRAVAUX COLLECTIFS

En 2022, des habitants de la commune se sont à nouveau portés volontaires pour donner un coup de main à l'entretien et à l'amélioration du village, et ont partagé le traditionnel casse-croûte offert par la Mairie.

Le 30 Avril : Avec 25 personnes, nettoyage de la cour et des abords de la mairie, création d'un parterre et plantation d'hortensias dans le bourg, pose de 3 panneaux observatoires photographiques du PNR du Morvan, et entretien du cimetière.

Le 15 Octobre : Avec 21 personnes, travaux de terrassement à la Mairie, aménagement d'un parterre et d'un escalier d'accès au panneau photographique et au jardin du souvenir au dessus du cimetière, nettoyage des abords de la Mairie et du cimetière.

Dates prévues pour 2023 : Le 13 Mai et le 7 Octobre.



COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

Suite à son engagement pour le maintien de la maternité d'Autun qui n'a pas été entendu par les autorités gouvernementales, Florian GRENIER, 1er adjoint, a souhaité mettre fin à son mandat. C'est donc avec un regret mutuel qu'il a quitté l'équipe municipale.

La loi électorale n'exige pas la réélection d'un nouveau membre au conseil. Nous resterons donc à 6. Par contre, un nouveau 1er adjoint devra être élu au sein du conseil.

TRI ET BACS JAUNES

Le nouveau système de tri avec les containers appropriés organisé par la CCGAM se mettra en place au cours de l'année.

En attendant, merci de trier selon les nouvelles directives et d'apporter vos déchets au point de collecte volontaire près de la Mairie.

P.L.U.I.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est le document de planification qui permettra d'encadrer le développement du territoire dans une recherche de cohérence entre les communes de la CCGAM, tout en tenant compte de leur spécificités.

Des réunions de travail sont programmées dans chaque commune au sein du conseil municipal afin d'établir un diagnostic prenant en compte les enjeux à l'échelle communautaire et les spécificités communales pour aboutir aux grands axes de développement du territoire de la Communauté de communes.

L'élaboration de ce projet est prévu sur 2023 pour concrétisation début 2024.

Un cahier est à disposition en Mairie pour le public au sens large (habitants actuels et futurs, touristes, associations, etc.) afin de recueillir les impressions ou futurs projets de chacun.



ADRESSAGE

Devant l'obligation d'attribuer des noms et numéros de rue, le conseil municipal a fait le choix de garder les noms des lieux dits, avec quelques adaptations, plutôt que de donner de nouveaux noms de rue.

De ce fait, cela implique une numérotation numérique plutôt que métrique. Notez que la numérotation individuelle est offerte et sera à retirer en Mairie.

Coût total = 3991€, subventionné à 40% par une partie des amendes de police.

Les panneaux seront installés lors de la journée communale.

Voici la liste exhaustive des noms de voies :

Cassard
Chemin de la Queue de la Ratte
Chemin des Roches
Etang de la Bise
Etang de Vauvillard
La Beurchette
La Brême
La Brosse Popille
La Chapelle Saint Roch
La Combe Pantin
La Coupe Rérolle
La Croix Messire Jean
La Frânois
La Gravetière
La Ravelotte
La Ravière
Le Bois du Breuil
Le Bourg
Le Champ Grillot

Le Chêne Perraudin
Le Gros Fou
Le Haut du Chatelôt
Le Mont Julien
Le Parc Bonnardot
Le Peut Crot
Le Prieuré
Le Quartillot du Bas
Le Quartillot du Haut
Le Refroid
Le Riaux de Ceris
Le Saugeot
Le Verne des Plains
L'Épinglier
Les Chevanois
Les Josserands
Les Serteaux
Les Theurets
Vauvillard

SALLE DES FÊTES

Les tarifs ont été revus pour 2023.

Contacts et réservations : Jacques FARNIER

03.85.54.46.87 / 06.88.39.16.30

PRIX DE LOCATION SALLE DES FÊTES	Du 1er Novembre au 31 Mars Tarif hiver	Du 1er Avril au 31 Octobre Tarif été
	Week-end tout compris - vendredi soir au lundi matin	250 €
Journée hors week-end - salle seule	90 €	60 €
Journée hors week-end avec cuisine et vaisselle	120 €	90 €
1/2 journée hors week-end	75€	40 €
Expo 1 semaine week-end compris sans cuisine ni vaisselle	-	200 €
Expo 2 semaines week-ends compris sans cuisine ni vaisselle	-	400 €
Associations locales	Gratuit 1 fois par an + 30€ de chauffage	Gratuit 1 fois par an
Electricité	0,60 €/Kwatt	0,60 €/Kwatt
Caution	Egale au montant de la location, payable à la réservation	Egale au montant de la location, payable à la réservation

LA FIBRE

Presque tous les usagers qui en ont fait la demande ont été raccordés, à la satisfaction de tous.

A noter qu'Uchon a été un des premiers villages de l'Autunois-Morvan à être raccordé.

NOËL



Le 17 Décembre dernier, pour le traditionnel arbre de Noël, les habitants étaient conviés à l'Auberge.

Le père Noël est venu gâter 12 petits Uchonnais de moins de 10 ans, qui ont reçu un présent d'une valeur moyenne de 25€ chacun de la part de la Mairie et des friandises de la part de l'association Broc et Trad'Uchon.

18 personnes de plus de 70 ans ont reçu également un bon d'achat de 25 € de la Mairie et une bouteille de crémant de Broc et Trad'Uchon, soit sur place pour ceux qui sont venus, soit apporté directement à leur domicile.

EN 2022



Pot de la Mairie



Concert à l'église



DÉNEIGEMENT

Le déneigement est assuré par 3 membres du conseil municipal. Ils interviennent bénévolement avec leur propre matériel et carburant et couvrent 3 secteurs :

- Les Jean Prost, La Brême, Certeaux, Cassard et La Gravetière.
- Route de Velle, Vauvillard, Le Bourg, D228, D275 pour les épingles les plus difficiles.
- Le Carnaval, Les Ravelottes, La combe aux Murgers, la route du Plateau, Le Prieuré.

L'accès des Theurets est aimablement effectué par la mairie de La Chapelle.

Nous nous efforçons de procéder au mieux suivant les impératifs de chacun. N'hésitez pas à nous faire part de vos difficultés.



Expo de voitures anciennes



MANIFESTATIONS À VENIR

- **Samedi 25 Mars** : Atelier pléchie et atelier greffe de châtaignier à 9h à la salle des fêtes. (ECOMUSEE DU MORVAN ET PNR DU MORVAN)
- **Samedi 8 Avril** : Chasse aux œufs à partir de 15h, suivie d'un goûter auquel sont invités les aînés et les enfants du village. (BROC ET TRAD'UCHON)
- **Vendredi 2 Juin** : Soirée présentation et dédicace du livre édité par le CECAB sur le château, l'église et le prieuré à la salle des fêtes. (CECAB)
- **Dimanche 25 Juin** : Brocante (BROC ET TRAD'UCHON)
- **Juillet** : Exposition de peinture de Christian Segaud. (BROC ET TRAD'UCHON)
- **11 au 18 Août** : Exposition de peinture et dédicace de son livre par Mme DUBAND à la salle des fêtes.
- **Samedi 12 Août** : Concert de gospel en soirée à l'église d'Uchon. (BROC ET TRAD'UCHON)
- **Samedi 28 Octobre** : soirée Halloween (BROC ET TRAD'UCHON)
- **Samedi 25 Novembre** : Atelier collectif de décorations en bois. (BROC ET TRAD'UCHON)
- **Samedi 16 Décembre** : Atelier gâteaux de Noël, bougies, couronnes de l'avant. (BROC ET TRAD'UCHON)
- **Le 1er samedi de chaque mois à compter de Mai 2023** : Après -midi jeux de société à l'Auberge de 15 à 17h. (BROC ET TRAD'UCHON)



CAVALCADE D'ÉTANG

Elle a eu lieu début Juillet 2022, avec la participation de 10 Uchonnois.

Ils ont fabriqué des fleurs pendant 3 mois, en collaboration avec des habitants de Mesvres, pour décorer leur char sur le thème de « La Polynésie ».

Ce char a été classé second par les spectateurs.

Merci aux bénévoles !





DÉCÈS
Monsieur Gabriel TOULOUSE, de La Frânois, nous a quittés le 22 Octobre 2022, dans sa 95ème année.

POPULATION
Le nombre d'habitants reste stable par rapport à 2022



BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

- **LA BROSSÉ POPILLE** : un jeune couple qui vient d'avoir un bébé

NAISSANCES

Le 21 Octobre 2022 : Léonie à La Brosse Popille

MARIAGES

- Le 27 Août : Nicolas DEGRESSAC et Ruben DE SOUSA .
 - Le 5 Octobre : François THEVENARD et Sophie BONNET, futurs habitants permanents de la commune.
- Un châtaignier greffé a été offert par la commune à chaque couple.



SUR LA COMMUNE

Associations :

- **LES AMIS D'UCHON** : Association - f.declercq01@gmail.com
- **BROC ET TRAD'UCHON** : Association - 07.77.82.18.02
- **S.A.M.U** : Association Sauvegarde du Massif d'Uchon - 06.20.03.17.62
- **MONASTÈRE ORTHODOXE** : Le Bourg - 03.85.54.47.75

Hébergements :

- **AUBERGE** de La Croix Messire Jean : Bar, Hôtel et Restaurant - 03.85.54.42.06
- Annie **BOUCHET** : Gîte « La Chaumière » - Le Bourg - 06.89.88.65.68
- Romain et Catherine **REVEL** : Gîte - La Brosse Popille - 03.85.54.24.87
- Solange et Philippe **VANNIER** : Gîte - La Queue de la Ratte - 06.81.88.83.23
- Cécile et Jérôme **VELON** : Gîte et table d'hôte - La Brême - 06.70.97.22.82

Entreprises :

- **CLAIREDELUNE** : Créations Textiles et Minéraux - Atelier Boutique - La combe aux Murgers - 06.07.64.32.98
- Jean-Marc **DUMONT** : Artisan du Bâtiment - La Chapelle Saint-Roch - 06.79.86.26.19
- Antonin **FEDERSPIELD** : Tradi-Bois - Travaux charpente et bois traditionnels - La Croix Messire Jean - 06.26.22.79.03
- Florian **GRENIER** : Artisan Menuisier - Les Jean Prost - 06.82.24.37.63
- Romain **MERLIN** : vente directe de porc et bœuf fermier - attelage équestre - 06.20.39.48.98
- Guénaëlle **VAILLANT** : Élevage de Poneys et Chevaux - Pension pour Équidés - Les Serteaux - 06.74.16.38.57

ORDURES MÉNAGÈRES : à partir du 1er Janvier, ramassage le mercredi à partir de 5h sauf jours fériés.

Dépôt la veille après 19h.

PASSAGE DES ENCOMBRANTS : Ramassage par EMMAÛS le 31 Mars à partir de 7h30. S'inscrire 1 semaine avant au 03.85.86.64.65 auprès des services techniques du Grand Autunois Morvan.

Les habitants ont accès à l'ensemble des **DÉCHETTERIES** communautaires.

HORAIRE DÉCHETTERIE ÉTANG :

Du 1er Avril au 30 Septembre	Du 1er Octobre au 30 Mars
Lundi et Mercredi de 14h30 à 18h	Lundi et Mercredi de 14h à 17h30
Mardi de 9h à 12h30	Mardi de 9h à 12h30
Vendredi et Samedi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h	Vendredi et Samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30



Des idées ou des photos à **PARTAGER** ?
Merci d'adresser vos projets en Mairie.
Imprimé par nos soins avec l'aimable participation de Clairedelune.
Photos : Arlette et Jacques FARNIER - Guy FEDERSPIELD